



POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

## LA SEMAINE CANADIENNE DE L'ENVIRONNEMENT : POUR NOTRE SANTÉ À TOUS

**Kuujuuaq, le 4 juin 2018** – Établie en 1971, la Semaine canadienne de l'environnement (du 4 au 10 juin 2018) est une excellente occasion d'inviter la population à jouer un rôle dans la conservation et la protection de son environnement. Protéger l'environnement, c'est protéger la planète, mais c'est également protéger notre santé et celle de notre entourage.

Alors que la saison de la chasse à l'oie bat son plein au Nunavik, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) souhaite rappeler aux chasseurs l'importance d'éviter les munitions contenant du plomb ; le plomb est toxique et il se retrouve de différentes façons dans notre environnement. Lorsqu'un animal est chassé avec des munitions au plomb, des billes ou fragments de plomb se libèrent dans la terre, les rivières et les lacs. Les animaux peuvent ingérer ce plomb. L'empoisonnement des oiseaux prédateurs ou charognards par ingestion de billes de plomb est un phénomène bien connu.

Les chasseurs, de même que leurs proches, peuvent être exposés lorsqu'ils consomment la viande des oiseaux et du gibier chassés avec des munitions au plomb.

Les impacts sur la santé liés à l'ingestion de plomb sont importants. Les femmes enceintes (et leur fœtus), ainsi que les jeunes enfants y sont particulièrement vulnérables. Même à faible dose, le plomb a des conséquences néfastes sur le développement du cerveau. D'autres effets toxiques peuvent se manifester à plus forte dose chez les adultes, comme l'hypertension artérielle. Des études scientifiques ont démontré qu'il n'y avait pas de niveau d'exposition au plomb considéré comme étant sécuritaire.

Au Canada, il est interdit de chasser les oiseaux migrateurs (dont les oies font partie) avec de la grenaille de plomb. Une alternative sans plomb, la grenaille d'acier, est facilement accessible au Nunavik et peu coûteuse. Pour la chasse au gros gibier, il existe également des balles sans plomb ; celles-ci sont alors 100% en cuivre.

La Direction de la santé publique de la RRSSSN collabore avec l'Association de chasse, pêche et trappe du Nunavik, afin de promouvoir l'utilisation de munitions sans plomb. Plus largement, la RRSSSN s'est jointe à d'autres organismes canadiens afin d'appuyer l'importance de l'interdiction des munitions au plomb. Une lettre a par ailleurs été envoyée en avril 2018 à la

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna, afin de demander la mise en place d'un plan d'action pour éliminer graduellement l'utilisation du plomb dans les munitions, en collaboration avec les Inuits.

L'équipe de Santé environnementale, au sein du Département de santé publique de la RRSSSN, travaille depuis plusieurs semaines à la sensibilisation de la population au sujet du plomb. Deux courtes vidéos d'animation ont été [mises en ligne](#) et des messages sont actuellement diffusés sur les ondes des radios du Nunavik.

*La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55<sup>e</sup> parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.*

– 30 –

**Source :** Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

**Pour information :** Anne Sellès  
Agente de communication, RRSSSN  
Tél. : 819 964-2222 poste : 293

Rhéal Séguin  
Agent de communication  
Direction de santé publique, RRSSSN  
Tél. : 819 964-2222 poste : 223 ou 418 564-6974

Sylvie Ricard  
Conseillère en santé environnementale  
Direction de santé publique, RRSSSN  
Tél. : 418 666-7000 poste : 436